

L'expulsion d'une dominicaine délie les langues

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

7 octobre 2016

Loyers non payés, tapage nocturne, restaurant transformé en lieu de rencontre. Une dominicaine a été expulsée d'un local qu'elle louait à titre de restaurant, vendredi 30 septembre à Anse-Bertrand. Des Ansois nous ont expliqué qu'il existe plusieurs établissements de cette nature dans la commune. Enquête.

Les dominicaines investissent le Nord Grande-Terre

Anse-Bertrand. Centre- bourg. 9 heures. Ce vendredi 30 septembre, la rue Achille René-Boisneuf connaît une agitation peu commune à pareille heure. Maître Richard Louise, huissier de justice procède à l'exécution de l'expulsion de Tanya Encarcion épouse Daupin, du rez-de-chaussée de l'immeuble d'Aurélien Corenthin, là où elle tient un restaurant. Tanya Encarcion a bien tenté d'obtenir trois jours de plus, " *le temps de se retourner* " rapporte Maître Louise. C'est non. Entre-temps, une fourgonnette a pris place devant le local. Deux femmes et un homme y engouffrent toutes sortes d'objets, tables, chaises, vaisselles. Les voisins, les voisines surtout, sont au balcon. De temps en temps, les gendarmes passent jeter un œil, histoire de vérifier que tout se passe bien. Maître Louise trouve que l'opération tire en longueur. Il s'en va informer Tanya Encarcion qu'à midi tout doit être vidé. Le local sera bouclé avec de nouvelles clés et de nouvelles serrures. À une trentaine de mètres, Aurélien Corenthin propriétaire du local nous explique qu'il a dû demander l'expulsion de la locataire parce qu'elle a toujours payé difficilement ses loyers, et depuis plus de deux ans elle n'en a pas honoré un seul. " *Le plus grave c'est qu'elle n'a jamais fourni une seule attestation d'assurance. Or, le soir il y a beaucoup de monde. Le restaurant s'est transformé en lieu de rencontre. Les filles originaires de Saint-Domingue y débarquent à partir de 20 heures. Jusqu'à 4 heures du matin, les éclats de voix, et la musique à fond dérangent tout le voisinage* ".

Comme à Carénage

Et Aurélien Corenthin d'expliquer que dans l'arrière-pays d'Anse-Bertrand, il existe des baraquements où sont logées des filles de République dominicaine. " *La journée, on ne les voit pas. Elles sortent seulement le soir* ". Sur son balcon, Madame Tacita tient le même langage : " *Elles apparaissent le soir. Les filles attirent les jeunes, et les moins jeunes de la commune. L'ensemble produit un vacarme intenable. Il est impossible de soir dormir dans le quartier* ". Nous avons interrogé plusieurs Ansois sur la présence des filles de Saint-Domingue dans la commune. Propos unanime : " *Elles sont très nombreuses le venu. Elles s'engouffrent dans des restaurants tenus par des ressortissantes dominicaines* ". Jacques, sorte d'Hercule au visage sévère est cultivateur. Il vient parfois acheter quelques courses dans une petite supérette. " *Rien qu'au bourg, il y a cinq établissements de cette nature* ", martèle-t-il avec assurance. Jacques nous indique que les baraquements dont parlait Aurélien Corenthin sont situés à Fond Macaille. Il se propose même de nous y emmener. " *Elles dorment toutes la journée et la nuit, elles sortent comme des guimbos. Ici, le vendredi soir c'est comme à Carénage* ", insiste encore Jacques en créole. Julien renchérit : " *Ce type de restaurant ou de bars à filles originaires de Saint-Domingue n'existe pas qu'à Anse Bertrand, il y en a autant à Port-Louis et à Petit-Canal. C'est ainsi dans tout le Nord Grande-Terre* ".

Le Nord Grande-Terre serait-il devenu la nouvelle terre d'immigration des femmes originaires de Saint-Domingue ? Plusieurs éléments peuvent laisser à le penser. D'abord, les bars et restaurants qui accueillent à Anse-Bertrand, Port-Louis, et Petit-Canal les filles dominicaines la nuit, se font de plus en plus nombreux, le long de la côte du Nord Grande-Terre. Quatre au bourg d'Anse-Bertrand. Cinq au bourg de Port-Louis. Un à la section Pelletan. Deux à Petit-Canal. Selon plusieurs sources, y compris policières, la plupart de Dominicaines présentes dans le Nord Grande-Terre n'arrivent pas en avion en passant par l'aéroport Pôle Caraïbes aux Abymes. Elles arrivent par des embarcations depuis l'île d'Antigua et débarquent à Port-Louis, derrière le cimetière. Les barques peuvent accoster également à l'ancien port de Beautiran dans la commune de Petit-Canal. Deux sites où il n'est demandé ni passeport, ni visa, ni titre séjour.

Des Guadeloupéens profitent du trafic

Selon les sources qui nous ont informés du trafic de Dominicaines entre Antigua et Port-Louis, les passeurs sont souvent des Guadeloupéens qui disposent d'une barque. Le convoyage leur rapporte entre 900 et 1 500 euros par personne. Sur ce trafic, des pêcheurs ont déjà été pris plusieurs fois la main dans le sac. De même, explique Jacques, le cultivateur d'Anse-Bertrand, les baraquements de Macaille appartiennent à un Guadeloupéen. *" Il touche un loyer en échange de l'hébergement des filles "*, soutient-il. Joël Habite rue Dugommier, le quartier qui accueille de nombreux bars dominicains à Pointe-à-Pitre. Il soutient que tous les propriétaires de ces locaux sont des Guadeloupéens. Joël affirme qu'ils préfèrent louer aux Dominicaines. Selon lui, ces derniers ne cherchent même pas à savoir si leur locataire est en situation régulière. Joël raconte qu'il en a fait le reproche à un propriétaire du quartier, lequel lui aurait répondu en mimant l'accent dominicain : *" frère, aucune chèque "*.

" Nous travaillons sur une filière clandestine de filles dominicaines qui arrivent à Port-Louis "

Le commandant Thierry Boureaud est directeur départemental adjoint de la Police aux frontières (PAF). *Le Courrier de Guadeloupe* l'a rencontré le 5 octobre pour recueillir son éclairage sur le traitement de la filière dominicaine de l'immigration illégale dans le Nord Grande-Terre.

Le Courrier de Guadeloupe : Avez-vous déjà identifié le problème de l'immigration illégale en provenance de la République dominicaine dans le Nord Grande-Terre ?

Commandant Thierry Boureaud : Nous travaillons depuis un certain temps sur une filière clandestine de filles dominicaines qui arrivent par bateau de pêche antiguais ou guadeloupéen à Port-Louis, la nuit ou le jour, depuis Antigua. Pour rembourser le prix du passage de 3-000 €, elles se prostituent dès le soir même de leur arrivée, pour environ 20 € la passe. Ces traites d'êtres humains sont associées à d'autres trafics de lambis, cigarettes, drogue, armes et voitures volées. Ces femmes sont traitées comme du bétail. En Guadeloupe, près de 90 % des prostituées sont Dominicaines. Les principaux centres sont Carénage, Grand-Baie, Port-Louis, Saint-François et un peu dans les Grands-Fonds.

Comment comptez-vous agir contre cette situation ?

Nous procédons par filature, surveillance et recueil d'informations. Une enquête peut durer six mois, un an, car nous devons recueillir des preuves. Lors des enquêtes judiciaires, nous pouvons reconstituer l'histoire. Nous avons ainsi découvert qu'il est arrivé que 500 Haïtiens débarquent à Marie-Galante en quelques mois.

Quelle est la place de l'immigration illégale dans votre feuille de route ?

Il s'agit du cœur de notre métier. La PAF, qui est un service de police nationale, a pour missions le contrôle aux frontières, la lutte contre l'immigration clandestine, la fraude documentaire et la lutte contre le travail illégal. Si le préfet prononce l'obligation de quitter le territoire français (OQTF) sans délai, ils sont placés au centre de rétention administrative (CRA) de 40 places, situé Morne Vergain. Ils y restent au maximum 45 jours, le temps que les fonctionnaires mettent en œuvre cette reconduite, par bateau pour la Dominique et par avion pour la République dominicaine et Haïti. Pour une OQTF avec délai, dans le cas où la personne a une famille, un conjoint ou des affaires, elle a 30 jours pour quitter le territoire, avec assignation à résidence.

Avec quels moyens comptez-vous agir sur l'immigration illégale ?

Nous sommes 271 fonctionnaires à la direction départementale de la PAF, 71 à Saint-Martin et 200 en Guadeloupe. Ces derniers concernent des gardiens de la paix, brigadiers, en tenue ou en civil, une brigade mobile de recherche qui démantèle les filières. Les effectifs sont en baisse de 15 % en cinq ans, en raison notamment de non-renouvellement de départs à la retraite. Les renforts d'effectifs annoncés par le ministre de l'Intérieur concernent surtout la sécurité publique.